



Politique de la ville

Le contrat de Ville à Pessac : quels enjeux, quels objectifs, quelles actions ?

En 2014, le Parlement a voté la réforme de la politique de la Ville. Deux territoires sont ciblés à Pessac : Saige et Arago-Châtaigneraie. Le quartier du Haut-Livrac reste en veille. Explications sur les tenants et aboutissants de cette réforme que la Ville veut ambitieuse.

Depuis 30 ans, la politique de la Ville cible les territoires fragiles des zones urbaines afin d'y réduire les inégalités se traduisant par un fort taux de chômage, une plus grande difficulté d'accès aux soins, une discrimination importante liée à l'origine ou à l'adresse et des services moins performants (transport, crèche, pôle emploi, etc.). Différents dispositifs se sont alors superposés, rendant illisible la politique de la Ville. Pour y remédier, le Parlement a voté en février 2014 une loi permettant de simplifier la carte des territoires de la politique de la Ville. 1 300 territoires cœurs de cible ont ainsi été désignés selon un critère unique : le revenu des habitants. À Pessac, les quartiers de Saige et Arago-Châtaigneraie ont conservé leur place au sein des quartiers prioritaires, alors que celui du Haut-Livrac en est sorti ; ce dernier reste néanmoins « en veille ». Dans ces territoires prioritaires, l'État, les collectivités et les services publics vont prendre des engagements.

Une convention territoriale concertée

Si les grandes orientations de la réforme ont été fixées par l'État, chaque Métropole est invitée à rédiger son propre contrat de Ville pour la période 2015-2020. Bordeaux Métropole est ainsi chargée

d'assurer le pilotage de cette politique dans douze communes de son territoire. Au niveau communal, la Ville de Pessac a pour mission d'en préciser la

“ Si nous voulons mener une politique de la Ville efficace, il est indispensable d'associer les habitants ”

Naji Yahmdi

mise en œuvre dans le cadre d'une convention territoriale. Pour l'élaborer, la Ville a tout d'abord souhaité évaluer la politique qui a été sienne de 2007 à 2014 dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), afin de voir ce qui avait fonctionné et ce qu'il restait à améliorer dans les quartiers de Saige, Arago-Châtaigneraie et Haut-Livrac. De mars à juin 2015, une large mobilisation, rassemblant habitants, élus et services municipaux, partenaires institutionnels, associatifs et de terrain a été menée autour d'instances de réflexion et de validation, de groupes de travail et de réunions publiques (voir ci-contre), pour faire émerger les priorités d'actions.



La parole aux habitants !

Afin de vérifier que les priorités qu'elle avait identifiées étaient en cohérence avec celles perçues par les habitants de Saige, Arago-Châtaigneraie et Haut-Livrac, la Ville a organisé **trois réunions publiques** début juin, qui ont connu un franc succès. Ces réunions ont également permis d'identifier une quarantaine de personnes volontaires pour intégrer les **Conseils citoyens** permettant aux habitants de participer aux prises de décisions. Ces Conseils citoyens, qui verront le jour d'ici la fin de l'année, comporteront un collège « acteurs locaux » et un collège « habitants » composé de personnes volontaires et d'autres tirées au sort, afin de toucher ceux qui ne sont pas encore engagés dans la vie locale. Le collège « habitants » devra être représentatif de la population du quartier et garantir la parité hommes/femmes. Les membres des conseils citoyens seront invités à siéger à toutes les instances de gouvernance du contrat de Ville pour en suivre l'avancée, donner leurs avis et présenter leurs travaux et réflexions.

Des actions concrètes autour de quatre piliers

Ces dernières vont s'articuler autour des quatre piliers proposés par l'État et Bordeaux Métropole : le **développement économique et l'emploi**, le **vivre ensemble**, le **cadre de vie** et la **citoyenneté**. Pour chaque pilier, des orientations stratégiques, ainsi que des objectifs opérationnels et des actions ont été identifiés. Ainsi, autour de l'économie et de l'emploi, les réunions publiques ont mis en lumière la méconnaissance par les habitants d'un certain nombre d'outils et services spécialisés tels que le **Plan local pour l'insertion et l'emploi** (PLIE). Pour contribuer à y remédier, un référent du PLIE a été recruté début 2015 dans ces quartiers. Plusieurs opérations visant à rapprocher les quartiers des entreprises ont également été lancées (voir aussi Pessac en Direct n°96, p.10). Pour assurer une meilleure cohésion sociale, la délocalisation dans les quartiers d'un certain nombre d'événements culturels va se poursuivre. Quant au cadre de vie, la rénovation des logements va continuer, notamment à Saige où une réflexion va s'ouvrir sur un programme de travaux. Sans oublier la gestion des quartiers déjà en cours de rénovation tels qu'Arango-Châtaigneraie, afin de pérenniser les investissements effectués. ■



Réunion publique à la Châtaigneraie

► Plus d'infos

Direction du Développement social urbain
05 57 93 66 70 - mous@mairie-pessac.fr

Naji Yahmdi

adjoint au Maire,

délégué au développement social et urbain



2 minutes pour comprendre la politique de la ville :
une vidéo très claire réalisée par le ministère de la Ville.
À visionner sur leur page Dailymotion (<http://dai.ly/x1zm2t5>)

Pessac en Direct : quel est selon vous l'enjeu prioritaire de ce contrat de Ville ?

C'est d'arriver à créer une dynamique collective. L'approche globale tend à considérer le quartier comme un ensemble : nous devons traiter conjointement les questions liées à l'économie et à l'emploi, les questions liées au cadre de vie et les questions liées au vivre ensemble. Toutes les démarches que nous avons effectuées jusqu'alors ont cherché à associer l'ensemble des publics concernés : élus, services municipaux, partenaires institutionnels, associations de proximité et habitants que nous avons consultés lors des réunions publiques et à qui nous demandons de s'investir dans les conseils citoyens. La démarche est collective. Tout le monde doit se sentir concerné, y compris les habitants de Pessac qui ne résident pas dans les quartiers prioritaires. De plus, la Ville va initier un diagnostic territorial concernant les discriminations et lancera en 2016 son plan de lutte. La question de l'égalité de traitement sera l'un des axes forts de ce contrat.

Le fait d'associer les citoyens aux décisions est-il vraiment nouveau ?

Oui. Pendant la campagne électorale, nous sommes beaucoup allés dans les quartiers. Les habitants ont apprécié cette démarche mais nous ont dit regretter qu'elle n'ait lieu qu'en période électorale. Nous leur avons promis de revenir. Les réunions publiques que nous avons organisées n'étaient pas une obligation légale pour nous, mais il nous semblait impossible de prendre des décisions pour ces quartiers sans consulter les habitants ! Si nous voulons mener une politique de la Ville efficace, il est indispensable d'associer les habitants dans les prises de décisions. Je leur dis souvent qu'ils ont l'expertise de leur vie. Et je le crois sincèrement. Qui mieux qu'eux sait ce dont ils ont besoin ? La réussite du contrat de Ville ne se fera pas sans l'implication des habitants. C'est la base de la démocratie participative et le seul moyen de leur redonner du « pouvoir d'agir ». ■